

RJ.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

Usumbura, le 6 août 1959
B.P. 90

N°660/3242



OBJET:

Sécurité routière

Doss.: 04-660-04

Monsieur le Résident (DEUX)
Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS)

Monsieur le Résident,
Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous informer que le
RACKRU organise les 14-15 et 16 août 1959 l'annuel Rallye Automobi-
le du Lac Kivu.-

Ce Rallye empruntera l'itinéraire suivant:

Bukavu (20 h. le 14 août) - Luvungi - Usumbura (22h.) - Rumonge
(23h30) - Bururi (0h30 le 15 août) - Kitega (2h30) - Astrida
(5h20) - Kigali (7h50) - Ruhengeri (10 h) - Goma - Kirotshe -
Kavumu - Bukavu - Luvungi - Usumbura (17h30) - Rumonge (19h) -
Bururi (19h50) - Kitega (21h50) - Usumbura (0h30 le 16 août) -
Kamaniola - Nyangezi - Bukavu - Luvungi - Usumbura (5h20) - Rumonge (6h50) -
Bururi (7h45) - Kitega (9h45) - Usumbura (12h30 - le 16 août) -
Kamaniola - Nyangezi - Bukavu (15h10).-

Des postes de contrôle seront établis dans
les localités précitées.-

Je vous prie de prendre les mesures de sécu-
rité que vous jugez nécessaires.-

Le RACKRU prendra contact avec Monsieur
l'Administrateur de Territoire et Monsieur le Commissaire de Police
d'Usumbura pour régler la question de la traversée de la ville.-

Monsieur le Résident de l'Urundi sera con-
tacté par le RACKRU en vue d'obtenir la fermeture de la route
Rumonge-Bururi lors des trois passages des concurrents sur ce
tronçon.-

POUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DU RUANDA-URUNDI,
L'INGENIEUR CHEF DE LA PREMIERE SECTION,
P.C.A. BRASSEUR,-

